COMITE DE DEFENSE ET FÊTES DES QUARTIERS DU MONTEIL
13, rue Henry Frugès- 33600 PESSAC
tél :06 32 19 16 39

Pessac, le 16 Novembre 2026

Madame, Monsieur,
Les membres du Conseil d'Administration de votre Comité ont le plaisir de vous inviter à

l'assemblée Générale le

Samedi 30 janvier 2027
à 13 h 30 à la salle de France

- **Ordre du jour de l'AG ordinaire :**
  - Rapport d'activités, moral, financier, des vérificateurs aux comptes.
  - Vote pour le montant du prix de l'adhésion pour 2028. (idem 2027) vote à main levée
  - Présentation des principales activités et initiatives 2027.
  - Renouvellement des vérificateurs aux comptes. Vote à main levée
  - Renouvellement du Conseil d'Administration.
    - Vote à bulletin secret
  - Point sur les divers dossiers : aéroport, espaces publics, urbanisme, cadre de vie, Frugés, etc.

Appel à candidature :

Vous pouvez devenir membre actif de votre association, nous avons besoin de nouvelles personnes ; pour renouveler les membres du CA, apporter de nouvelles idées, Nos activités sont nombreuses et demandent l'implication de nombreux bénévoles même si votre participation ne consiste qu'à une aide sur un point précis. Être membres du Conseil d'administration c'est être consulté avant chaque décision importante, c'est connaitre le fonctionnement de notre comité. Vous serez les bienvenus dans notre équipe, venez tenter l'aventure du Comité du Monteil.
Si vous êtes désireux d'être candidat pour faire partie du nouveau Conseil, nous vous demandons de retourner le coupon-réponse ci-joint à l'adresse indiquée avant le 15 janvier 2027

Procuration :

Si vous ne pouvez pas être présent nous vous demandons de vous faire représenter, pour cela vous nous renvoyez votre procuration* ci-jointe avant le 27 janvier 2027.

Les adhérents qui en feront la demande par courrier ou par mail à contact@comite-monteil.fr, recevront en retour une copie du bilan financier.

Nous vous rappelons que le prix de l'adhésion individuelle pour l'année 2027 est de :

- 8 €uros pour une personne habitant le quartier.
- 12 €uros pour une personne habitant hors du quartier.

Si vous avez déjà réglé votre adhésion la carte vous sera remise le jour de l'Assemblée Générale. Ceux qui ne l'ont pas encore prise, peuvent régler celle-ci à l'aide du bulletin ci-joint.

A l'issue de cette Assemblée Générale, il vous sera offert gracieusement le verre de l'amitié.

En souhaitant votre présence le samedi 30 janvier, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Conseil d'Administration
La co-présidence : Annie Castaing Daniel Dulong

* le nombre de procurations sera limité à deux par personne.